

Prochainement

Carmen Intime

d'après l'oeuvre de Bizet,
adapté par Frédéric Roels

4 chanteurs et un violoncelle

Les 3, 4 et 5 avril à 20h30
Le 6 avril à 16h

A bord de la Péniche Opéra

Kammermusik

Une oeuvre majeure de Henze
autour de Hölderlin

Création Française
Les 9 et 11 avril à 20h30

A bord de la Péniche Opéra
Spectacle gratuit

Conférence autour de Kammermusik

Hölderlin, le poète qui voulait être une comète

Avec Dorian Astor, philosophe, dramaturge

Les 9 et 11 avril à 19h

A bord de la Péniche Opéra

L'île des fous est une coproduction de la Péniche Opéra et des Paladins.



Les péniches sont petites... Réservez vite vos places au 01 53 35 07 77 !

La Péniche Opéra

Compagnie Nationale de Théâtre Lyrique et Musical

Renseignements et réservations **01 53 35 07 77**

L'île des Fous

*Opéra Comique de
Egidio Romualdo Duni*

Avec Les Paladins

sous la direction de **Jérôme Correas**

Stéphanie De Failly	Violon
Vivien Steindler	Violon
Sylvestre Vergez	Alto
Nicolas Crnjanski	Violoncelle
Jérôme Correas	Clavecin

Interprètes :

Françoise Masset	Follette
Aurélia Legay	Glorieuse
Anouchka Lara	Nicette
Christophe Crapez	Fanfolin
Jean-Loup Pagesy	Sordide
Franck T'Hézan	Brisefer

Une mise en espace de **Mireille Larroche**

Régie générale et création lumière :

Colas Reydellet

Régie générale :

Francesca Bonato

Chargée de production :

Solène Gautret

Peinture sur sable : **Christian Pochet**

Les 28 et 29 mars à 20h30

Le 30 mars à 16h

Une coproduction de la Péniche Opéra et des Paladins



La Péniche Opéra

Compagnie Nationale de Théâtre Lyrique et Musical

Renseignements et réservations **01 53 35 07 77**

L'Île des fous

Dans L'Île des Fous d'Anseaume et Duni, les amours du gouverneur Fanfolin et de Nicette sont traversées par les interventions burlesques de Brisefer, fanfaron couard, de Sordide, vieil avare sans enfant, de Spendrif, sorte de Timon d'Athènes incorrigible, de Follette et Glorieuse, donzelles dont l'une est rusée et laide, l'autre belle et sotte comme une oie. Opéra-comique de 1760. A découvrir absolument, la pierre de touche de nos déraisons, le moment crucial où la divine et joyeuse folie antique a pris un tournant fatal pour devenir bonne à enfermer...

L'Île des Fous, petit laboratoire de nos déraisons

Autrefois, les fous étaient chéris des dieux. Dans l'Antiquité et encore au Moyen Âge, les raisonnables pressentaient que la folie était une forme d'accès à quelque mystère divin, et l'on admirait ce que l'on craignait. Des délires de la Pythie aux bouffonneries des fous du roi, quelque chose se disait de la vérité. Mais au xvii^e siècle, la vérité est désormais du côté de la Raison, de la Conscience, du Pouvoir et de l'Ordre. Le fou, au même titre que le criminel ou le pécheur, menace jusqu'à la divine Providence. On tracera avec la plus extrême violence une ligne de partage entre la raison et la déraison, la société et le fou, le bien et le mal. C'est le début de ce que Foucault appellera le Grand Renfermement. Au xix^e siècle, la biopolitique triomphante portera le tracé des frontières à sa perfection : d'un côté le normal, de l'autre le pathologique. Nous n'en n'avons toujours pas fini avec ce cadastre du socius, qui s'est fait passer pour celui de la psyché même.

L'Opéra, lieu par excellence des enchantements, des machines illusionnistes et des choses surnaturelles, a résisté plus longtemps que les autres arts à ce partage du sensible. Mais voilà qu'en cette fin de xviii^e siècle, après les Roland furieux en forêt (c'était la faute d'Angélique) et les Renaud en délire dans les jardins enchantés (c'est la faute d'Armide), un certain Duni enferme quelques fous sur une île, histoire de les isoler pour de bon. L'ordre est policier et le gouverneur, pour être bonne pâte, n'en reste pas moins gouverneur (les philosophes seront longtemps convaincus que l'État est le sommet de la Raison). Et pourtant, à y regarder de plus près, ces fous à lier sont avares, prodigues, mégalomanes ou nymphomanes.

Ils ont encore quelque chose des masques de la commedia dell'arte et des personnages de Molière. Qu'est-ce à dire ? Que c'est de la société même que ces fous sont malades, malades de cette Raison sociale garante de l'ordre et de la santé (la Santé, n'est-ce pas aujourd'hui encore une prison ?). Bientôt, l'opéra n'aura pour déments que des sociopathes, de Lucia di Lammermoor à Wozzeck – et là, c'est notre faute, nous les raisonnables. Les philosophes des Lumières réunis autour de madame d'Épinay ont fort raison de dissenter sur le cas étrange de ce monsieur Duni : car il se pourrait bien que notre Raison moderne ait affolé les hommes.

Dorian Astor

Egidio Romualdo Duni (1709-1775)

À une époque où la grâce et la beauté de la mélodie étaient « le premier critère de qualité » dans l'opéra-comique, ce compositeur était capable de passer sans transition et avec le même bonheur de la compilation des pastiches à la création de partitions originales. Ses vingt-deux ouvrages écrits en treize ans fortifièrent sa réputation. Il collabora avec les meilleurs librettistes de son temps : Favart, Anseaume, Sedaine. Lorsque Duni arrive à Paris en 1757, il est tout auréolé d'un parcours sans faute en Italie. C'est donc en sauveur que Duni est accueilli dans la capitale en proie à de violents conflits esthétiques, philosophiques et politiques et dans une atmosphère particulièrement tendue ; compositeur à succès à Rome, à Florence, à Londres, il s'intègre très vite au milieu parisien en devenant l'ami et le fer de lance des encyclopédistes : L'enjeu de tout ce beau monde est de prouver que la langue française peut être mise en musique, en dépit des attaques de Rousseau qui clame partout que seul l'italien est propre à être chanté.

C'est donc un Italien qui va s'employer à démontrer que notre langue est musicale, qui va réaliser une heureuse synthèse entre tradition de l'opéra bouffe napolitain et tradition légère française, composant une série d'opéras-comiques, c'est-à-dire d'œuvres mêlant dialogues parlés et airs chantés. Poursuivant notre recherche sur le parlé-chanté et la mise en valeur du répertoire de l'opéra-comique, il nous a semblé que le thème de cette pièce de Duni est tout à fait exceptionnel et propre à l'expérimentation interprétative que nous menons avec les Paladins. L'occasion pour le spectateur de découvrir une galerie de fous présentant tous une pathologie différente, représentée avec humour par une musique tour à tour descriptive, extravagante, brillante, dont le but est de donner à penser en divertissant. Qui l'emportera de la raison ou de la folie ?

Jérôme Correas

Les Paladins

En 1760, Jean-Philippe Rameau compose Les Paladins, ultime chef-d'œuvre de l'esprit baroque français, délibérément placé sous le signe de la fantaisie et de l'imaginaire. C'est dans cet esprit que Jérôme Correas fonde son ensemble vocal et instrumental en 2001 qui explore principalement le répertoire musical dramatique italien du xvii^e siècle. Toute l'interprétation des Paladins est tournée vers le théâtre. C'est là la genèse de tout le travail sur le « Parlé-chanté ». Cela a permis aux Paladins de développer une approche interprétative fondée, non sur l'écriture seule de la partition, mais sur toutes les possibilités expressives et théâtrales liées à la langue quelle qu'elle soit, et les rapports qu'elle entretient avec les sons. Recherches sonores et théâtrales sont intimement liées, avec un travail sur le rubato, la liberté face à la partition, l'improvisation, la réflexion sur les couleurs de la voix et de l'instrument, le passage de la voix chantée à la voix parlée, avec toutes les nuances intermédiaires. Les Paladins se produisent à travers la France et à l'international.